Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

Sécurité économique : Les commissaires aux comptes et les avocats s'allient pour conjuguer leurs expertises

La Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC) et le Conseil national des barreaux (CNB) viennent de signer une convention de partenariat pour allier leurs expertises et favoriser le développement des relations entre les deux professions du Droit qu'ils représentent, au bénéfice de l'économie dans son ensemble.

Face aux grandes mutations de l'économie, notamment dans les domaines du numérique et de la durabilité, les entreprises doivent relever de nouveaux défis. A leurs côtés, les commissaires aux comptes et les avocats, professionnels du Droit contribuent à la sécurité et à la justice économique afin de créer un climat de confiance.

La CNCC et le CNB, instances représentatives des deux professions, réunies par ces enjeux, viennent de conclure un partenariat entre elles visant à favoriser les échanges entre les deux institutions et les professionnels qu'elles représentent, afin de développer des synergies au sein de l'économie.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

> « Il s'agit d'allier les forces de nos instances au service de l'accompagnement des professionnels et de favoriser nos échanges au service de l'économie dans son ensemble. »
>
> *Yannick Ollivier, président de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes*

« Nos professions, professions du Droit, jouent un rôle essentiel au service de la sécurité, de la justice économique et de la transition vers une économie plus durable à l'heure où le calendrier législatif en la matière s'accélère, explique Yannick Ollivier, président de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes. Il s'agit d'allier les forces de nos instances au service de l'accompagnement des professionnels et de favoriser nos échanges au service de l'économie dans son ensemble. »

Ce partenariat a pour objet de :

- Développer la connaissance réciproque des missions des commissaires aux comptes et des avocats.
- Accompagner la transformation de leurs professions, en lien avec les attentes et les besoins des entreprises pour favoriser le développement de la confiance économique pour une croissance plus durable.
- Sensibiliser les professionnels et les entreprises aux enjeux de la transition vers une économie plus durable.

Pour concrétiser l'ambition de ce partenariat, la CNCC et le CNB prévoient le développement d'un cycle de webconférences autour des thématiques en lien avec les missions des deux professions ainsi que sur le thème de la RSE.
Pour assurer la plus grande portée possible à cette initiative et ancrer leurs engagements dans les territoires, des manifestations communes seront organisées en région par les deux professions.

> « Les professions d'avocat et de commissaire aux comptes jouent un rôle clé dans l'économie de notre pays. »
>
> *Jérôme Gavaudan, président du Conseil national des barreaux*

« Les professions d'avocat et de commissaire aux comptes jouent un rôle clé dans l'économie de notre pays, complète Jérôme Gavaudan, président du Conseil national des barreaux. Au-delà d'une meilleure compréhension entre les deux professions, ce partenariat sera l'occasion de renforcer la protection des entreprises d'un point de vue juridique et financier. Nous nous réjouissons de cette unité entre nos deux professions pour répondre aux évolutions du marché économique. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

Salon de l'agriculture de Paris, Maître Charlotte Treins-Delarue avocate au Barreau d'Avignon y prodiguera ses conseils



Les avocats spécialistes en droit rural répondront aux questions des agriculteurs sur le stand du Conseil national des barreaux avec des consultations juridiques gratuites.

Maître Charlotte Treins-Delarue sera au Salon de l'Agriculture de Paris samedi 26 février pour y prodiguer ses conseils. Diplômée en droit rural, vitivinicole et équin –dont elle est membre de l'Institut-, l'avocate offrira gratuitement ses conseils aux acteurs de l'agriculture. Si son planning est déjà bien chargé, elle invite tous ceux qui n'auraient pas pu la consulter à le faire à son cabinet d'Avignon.

Dans le détail
C'est le bâtonnier d'Avignon, Maître Jean-Maxime Courbet qui a fait suivre l'invitation émanant du Conseil national des barreaux qui participe, pour la deuxième année, au salon international de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

l'agriculture. Mission ? Renseigner les acteurs du monde agricole.

Des consultations juridiques gratuites

«Je suis très honorée de représenter le Barreau d'Avignon à Paris et de rencontrer les agriculteurs au salon, c'est une belle initiative du Conseil national des Barreaux, relève Maître Charlotte Treins-Delarue. Il est important d'aller à la rencontre des agriculteurs parce qu'en tant que citoyens, nous leur devons beaucoup. Nous sommes heureux de nous mettre, à notre tour, à leur service en leur apportant, gratuitement, des conseils afin de répondre à leurs problématiques. Nous saluons leur vocation, leur engagement et la qualité de leur travail et souhaitons être à leurs côtés, durant ces neuf jours, pour les accompagner dans leurs soucis d'ordre juridique et judiciaire, alors qu'ils disposent de si peu de temps pour eux. Les créneaux ayant été pris d'assaut, je me tiens à la disposition des acteurs du monde agraire Vauclusiens pour les rencontrer, très volontiers, à mon cabinet.»



Les infos pratiques

Salon international de l'agriculture de Paris. De samedi 26 février à dimanche 6 mars. Pavillon n°4. Services et métiers de l'Agriculture. Stand 4C. Les consultations gratuites se font de 10h à 12h et de 15h à 18h. Paris Expo. 1, place de la Porte de Versailles. De 9h à 19h tous les jours.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

En savoir plus

Diplômée d'un Master II droit vitivinicole et des produits de qualité obtenu auprès de la Faculté de Droit d'Aix-en-Provence en partenariat avec l'Université du Vin de Suze-La-Rousse, maître Charlotte Treins-Delarue propose un accompagnement juridique et judiciaire de l'ensemble des acteurs des filières agricoles et vitivinicoles face aux conflits qu'ils peuvent rencontrer en matière de droit rural : baux ruraux, contrôle des structures, aménagement foncier, société agricole…, de propriété intellectuelle : droit des marques, protection des AOC/ AOP,mais aussi en matière de droit de la vigne et du vin: ensemble des contentieux relatifs à la production de vin et à sa commercialisation. Maître Charlotte Treins-Delarue a prêté serment en décembre 2018.

Le cabinet

Maître Charlotte Treins-Delarue. Avocate. Droit rural, vitivinicole et équin. 37, rue du 58e Régiment d'infanterie à Avignon. 06 60 74 87 44.contact@delarue-avocat.fr & https://delarue-avocat.fr/

Le secteur agricole : un marché à forts enjeux juridiques

«Le marché des agriculteurs est à forts enjeux juridiques, analyse le Conseil National des Barreaux. Depuis plus d'un siècle, l'agriculture française s'est profondément transformée (les paysans du XIXème et début du XXème siècle se sont transformés en agriculteurs sous les progrès de l'industrie). De nos jours, l'agriculteur tend à devenir un chef d'entreprise sur un marché. Les enjeux juridiques sont nombreux, du bail rural aux questions de concurrence et de distribution, sans oublier l'information et la protection des consommateurs, la transmission-reprise d'exploitations, le montage de sociétés. Pour certaines, ces questions relèvent de l'ordre public le plus absolu, la protection de la planète et de ses ressources. A l'image de n'importe quel autre secteur, l'agriculture n'est pas épargnée par la révolution numérique, l'intelligence artificielle et la robotisation. Les avocats ont toute leur place dans ce contexte pour accompagner les agriculteurs dans ces profondes transformations.»

Sources : Conseil National des Barreaux.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

